

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **ZA14388916**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	30/06/2026	26005300

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Défavorable pour défaillances majeures	

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
29/08/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S031Z123
(9) RAISON SOCIALE : AUTO CONTROLE 31
(3) COORDONNÉES : ZAC GAROSSOS 31700 BEAUZELLE Tel : 05.61.42.27.81

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 031Z1352
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1 ^{ère} mise en circulation
FW-415-AM (F) 22/12/2020 22/12/2020
Marque Désignation commerciale
RENAULT MASTER
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre
VF1MA000365593331 N1 CTTE
Type/CNIT Énergie
N10RENTA52A056 GO
Document(s) présenté(s)
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
160737

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

FW-415-AM

CT

CT : 29/08/2026

N° d'agrément : S031Z123

N° de série : VF1MA000365593331

N° d'imprimé : ZA14388916

S031Z123
26005300
XXXXXXX

DEFAILLANCES MAJEURES :

- 3.3.1.a.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Dispositif rétroviseur manquant ou fixé de manière non conforme aux exigences (AVG)
- 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (G, D)
- 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé ou entaillé ou montage inadapté (ARD, AVD, AVG)

DEFAILLANCES MINEURES :

- 1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre (AV)
- 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger (ARG)
- 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (ARD, AV, ARG, AVD, AVG, AR)
- 6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux
- 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (AR, D)
- 8.2.22.a.1. OPACITÉ : Mesures d'opacité légèrement instables
- 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaillance(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P164D, P164E, P164F

Contrôle de cohérence du kilométrage avec les kilométrages relevés lors des contrôles techniques précédents non réalisé

Vérification non réalisée du statut du véhicule en lien avec une campagne de rappel « grave ». Pour connaître les informations relatives au statut du véhicule, vous pouvez consulter le site histovec.interieur.gouv.fr ou vous rapprocher du constructeur, de son mandataire ou d'un concessionnaire agréé par celui-ci.

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km)	-1.9m/km			
Dissymétrie suspension (=30%)	20%		13%	
Forces verticales	1350daN		857daN	
Frein de service				
Force de freinage:	479daN	343daN	264daN	244daN
Déséquilibre (<20%):	29%		8%	
Force de freinage (efficacité):	479daN	343daN	264daN	244daN
Taux d'efficacité global (=50%):	60%			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (=18%): 18%			
Emissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.51m-1) C5: <0.10 - C6: <0.10 - C7: <0.10 - Moyenne: <0.10				
Feux de croisement (-3.0% à -0.5%)	-4.0%	-4.0%		